

de l' **AV**AL PETROLIER

La troisième édition de la revue de l'aval pétrolier offre une occasion d'examiner l'évolution récente du secteur en s'appuyant sur des données actualisées, des analyses techniques et des éléments de contexte pertinents. Elle s'inscrit dans une dynamique de suivi régulier des principales tendances affectant la chaîne d'approvisionnement des produits pétroliers.

Dans un contexte de transition énergétique à l'échelle mondiale, marqué par des avancées technologiques et une diversification des sources d'énergie, le secteur de l'aval pétrolier malagasy est confronté à des défis croissants en matière d'adaptation, de planification et de gestion.

Cette revue met en lumière plusieurs aspects, notamment la mise en place du Mécanisme d'Ajustement Automatique des prix de carburants, les infrastructures pétrolières existantes, les investissements en cours ainsi que les perspectives à moyen terme.

Notre mission demeure axée sur la garantie d'assurer la disponibilité, la qualité et la régulation des produits pétroliers tout en anticipant les évolutions structurelles de notre environnement.

La présente publication témoigne de notre engagement à assurer une veille stratégique rigoureuse, à renforcer la transparence dans l'action publique et à favoriser une compréhension partagée des enjeux énergétiques actuels.

Bonne lecture à toutes et à tous.

CARBURANTS

L'Etat Malagasy mise sur un ajustement automatique des prix

p>4

Modernisation de l'aval pétrolier

Une stratégie nationale ambitieuse

p>2

Toamasina

Un nouveau dépôt de gaz bientôt opérationnel

p>5

Projet d'installation de stations-service compactes dans les districts dépourvus de points de vente

p>5

Lutte contre la vente illicite de lubrifiants

Première réunion entre le MEH, l'OMH et la Douane

p>7

Modernisation de l'aval pétrolier : une stratégie nationale ambitieuse

Madagascar concocte actuellement un projet de lettre de politique sectorielle pour actualiser, moderniser et sécuriser l'approvisionnement en produits pétroliers du pays. Intégrée au Plan Emergence Madagascar, cette stratégie vise à renforcer le rôle de l'aval pétrolier en tant que levier du développement durable et de l'émergence économique.

Malgré les récents efforts déployés en matière d'investissements dans les infrastructures, le secteur reste confronté à une logistique fragile et à des déséquilibres régionaux d'approvisionnement. Face à ces défis, le gouvernement malagasy définit une vision stratégique claire, articulée autour de quatre grands axes : un approvisionnement fiable, un cadre légal adéquat, une meilleure réparti-

tion des rôles de chaque acteurs et la promotion de carburants alternatifs. Dix (10) objectifs prioritaires sont fixés, tels que la gouvernance, la régulation, l'accès équitable aux produits pétroliers, la sécurité environnementale, la recherche et développement sur les hydrocarbures et bien d'autres. La politique met aussi l'accent sur la vérité des prix, la libre concurrence et la transparence des données.

Cette réforme ambitieuse repose sur une mobilisation conjointe des parties prenantes de l'administration, du secteur privé et des consommateurs. En misant sur une gouvernance inclusive et des normes durables, Madagascar aspire à faire de l'aval pétrolier un des piliers centraux de sa croissance économique à long terme.

Les grandes lignes du projet

- Objectif 1 : Instaurer un dispositif de bonne gouvernance
- Objectif 2 : Asseoir le rôle de l'Administration
- Objectif 3 : Renforcer le rôle de la régulation dans l'Aval pétrolier
- Objectif 4 : Renforcer les normes de sécurité et de protection de l'environnement
- Objectif 5 : Offrir aux consommateurs des produits de qualité et à moindres coûts
- Objectif 6 : Faciliter l'accès au marché
- Objectif 7 : Renforcer les qualifications et les compétences dans l'Aval pétrolier
- Objectif 8 : Assurer l'égalité d'accès de tous aux produits pétroliers
- Objectif 9 : Développer la filière « carburants alternatifs »
- Objectif 10 : Soutenir les activités de recherche et développement sur les hydrocarbures

Réunion annuelle ASAFG 2025 : focus sur les véhicules électriques et l'entretien routier

La réunion annuelle de l'Association des Fonds Routiers de la zone Australe de l'Afrique (ASAFG), une instance régionale s'inscrivant dans le cadre de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains (AFERA) s'est déroulée du 14 au 16 avril 2025, sous le thème : « Avenir de l'entretien routier avec les nouvelles technologies et les véhicules électriques ». Cette rencontre a rassemblé des experts et décideurs du secteur routier afin d'échanger sur les transformations nécessaires pour intégrer les

technologies émergentes dans la gestion des infrastructures.

Le 15 avril dernier, l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) a présenté une étude sur les « Impacts à court et à long termes des voitures électriques sur la consommation des carburants ». Cette intervention a mis en évidence une baisse prévisible de la demande en carburants fossiles, tout en soulignant les répercussions économiques et environnementales de cette transition. L'OMH a en outre mis en évidence la nécessité d'adapter les infrastructures existantes et

de mettre en place des politiques publiques adaptées afin d'accompagner le développement de la mobilité électrique.

Cet événement constitue une avancée significative dans la réflexion stratégique du secteur routier en Afrique australe, soulignant l'urgence d'une approche intégrée, alliant innovation, durabilité et coopération régionale. Les échanges ont souligné les bases d'une évolution profonde des politiques d'entretien routier.

Contrôle rigoureux des importations de carburants : l'OMH en première ligne

L'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) poursuit régulièrement et activement ses missions de vérification des importations de produits pétroliers. Récemment ces vérifications visent à déterminer avec précision les volumes réels de carburants débarqués lors de chaque arrivée de navire. Le 2 avril 2025, une séance de restitution a eu lieu à l'Amphithéâtre La Croix du Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures. L'OMH y a exposé les observations et anomalies relevées lors des réceptions des navires Rich Rainbow 01, Petalouda 02

et Hafnia Prestige 03. La rencontre a aussi permis de discuter de la méthodologie de quantification à adopter pour fiabiliser les volumes d'importation.

Il est à noter que le contrôle se déroule de manière revolving à chaque opération d'importation et sera appliqué de manière permanente.

A titre d'exemple, un navire pétrolier dénommé Hafnia Prestige a été inspecté dont l'opération de déchargement s'est déroulé le 12 mai 2025.



Photo d'illustration d'un bateau pétrolier

Madagascar obtient un accord préliminaire du FMI après une mission d'évaluation

Le chef de mission du Fonds Monétaire International (FMI), M. Constant Lonkeng Ngouana, a dirigé la délégation en visite à Madagascar. La rencontre, tenue en présence de plusieurs hauts responsables malagasy, dont la Ministre de l'Économie et des Finances Rabarinirinarison Rindra, a permis de faire le point sur l'avancement des engagements pris en décembre 2024. À l'issue de cette mission, le FMI a validé un accord préliminaire (Staff Level Agreement) en vue d'un soutien financier immé-

diat. Les discussions se sont focalisées sur la stabilisation du secteur énergétique, avec un décret prononcé sur les prix du carburant et un plan de redressement pour la JIRAMA. Dans le secteur environnemental, le décret n°2025-626 sur la révision du marché du carbone est adopté le 6 juin 2025. Un autre décret portant sur le dépositaire central a aussi été approuvé par le FMI. Cette approbation confirme un bon égrégore entre Madagascar et le Fonds Monétaire International.



Programme de mission du FMI à Madagascar-
source: MEF

Pollution persistante du Canal des Pangalanes : constat de résidus d'hydrocarbures

Une mission d'inspection environnementale s'est tenue le 25 mars 2025 à Toamasina, menée par l'ONE, l'OMH, le MEH et plusieurs entités locales, pour évaluer le degré de pollution du Canal des Pangalanes. Malgré des mesures correctives engagées depuis 2019, la situation reste préoccupante. Des résidus d'hydrocarbures ont été constatés sur les berges, à

proximité d'habitations où des enfants se baignent régulièrement. Le site de la JIRAMA, identifié comme l'une des principales sources de pollution, présente des normes d'installations non conformes. Le séparateur d'hydrocarbures est saturé, les sols sont souillés, et les rejets continuent malgré l'obturation d'un tuyau. Diverses recommandations ont été

adressées aux responsables de la Jirama : l'entretien rigoureux des installations selon l'exigence de la profession, la mise aux normes par la modernisation des infrastructures. Par ailleurs, l'OMH prête concours à la JIRAMA afin d'évaluer les coûts de mise en conformité. La situation environnementale du canal reste critique.

Madagascar engagé dans la promotion des énergies renouvelables à travers la décarbonisation

Dans le cadre du Programme AFRE-TRAP de l'Union Africaine, Madagascar figure parmi les trois pays pilotes sélectionnés, aux côtés du Botswana et de la Gambie, pour promouvoir la transition énergétique vers les énergies renouvelables. Cette initiative, soutenue par la Commission africaine de l'énergie (AFREC), vise à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à accélérer la « décarbonisation profonde » du continent. Une Feuille de route nationale sera élaborée pour baliser les actions

nécessaires à une transition énergétique efficace, respectueuse de l'environnement, et visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Dans cette optique, une rencontre préparatoire s'est tenue le 17 mars 2025 à Ampandrianomby, réunissant le Secrétaire Général du MEH, M. ANDRIANTSOA Thierry, et le Directeur Régional de la Commission Électrotechnique Internationale (CEI), M. François AHOTI, accompagné de représentants du CEI.



Atelier du 17 mars 2025 à Ampandrianomby
source: MEH

Clôture réussie de l'ARDA Week 2025 : cap sur 2026 !

Pour cette année 2025 l'ARDA Week s'est tenu au Century City Conference Centre du Cap du 7 au 11 avril 2025. L'événement a rassemblé les principaux acteurs du secteur aval pétrolier africain, venus d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'ailleurs. L'Office Malgache des Hydrocarbures y a participé.

Conférences de haut niveau, vitrines technologiques et opportunités de réseautage ont marqué cette

semaine incontournable, riche en échanges, innovation et partenariats. ARDA Week 2026 sera une édition spéciale, célébrant les 20 ans de leadership d'ARDA dans l'industrie. Rendez-vous l'an prochain pour continuer à bâtir un secteur pétrolier africain plus fort, innovant et durable.



ARDA WEEK 2025
source: ARDA

Autorisation des Travaux Pétroliers (ATP)

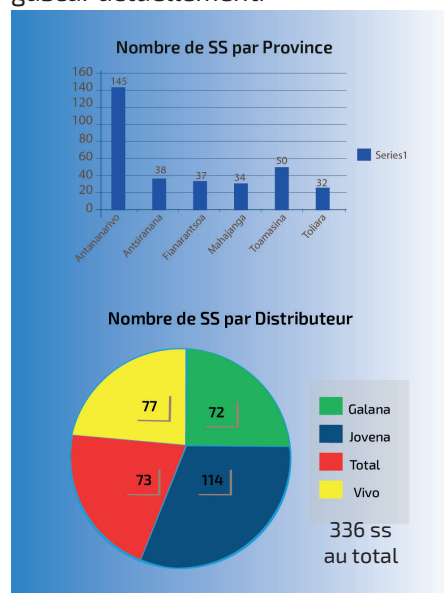
Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de projets nécessitant une ATP, et traités par l'OMH durant le premier semestre 2025.

Opérateurs	Demande ATP déposées	ATP délivrées	RT Réalisées	CE délivrés
Jovena	74	38	9	6
TotalEnergies	6	6	6	5
Galana	37	5	19	18
VivoEnergy	7	2	7	5
Total Aviation (TEMMA)	3	-	-	-
LPSA	17	12	23	21
GRT	2	4	2	1
Cumul	146	67	66	56

- GDP : Galana Distribution Pétrolière
- LPSA : Logistique Pétrolière S.A
- GRT : Galana Raffinerie Terminal
- TEMMA : TotalEnergies Marketing Madagascar Aviation
- ATP : Autorisation de Travaux Pétroliers
- RT : Réception Technique
- CE : Certificat d'Exploitation

Stations-service

Jovena a inauguré le 4 juin 2025 sa nouvelle station-service «Soalia» à Tsongobory, Toliara I, région Atsimo Andrefana. Cette ouverture renforce sa présence dans le Sud-Ouest. De son côté l'opérateur Vivo Energy a demandé une autorisation de démantèlement définitive de la station-service «Tselatra» sise à Soarano, le 6 mai 2025. Ci-dessous le nombre de station-service à Madagascar actuellement.



LICENCE

Bilan des mouvements de licences d'exploitation d'hydrocarbures – Premier semestre 2025

Au cours du premier semestre 2025, plusieurs démarches administratives ont été enregistrées auprès de l'autorité compétente en matière de régulation des hydrocarbures. Ces mouvements témoignent d'une volonté des opérateurs à se conformer au cadre légal tout en renforçant leurs capacités logistiques et commerciales dans un secteur stratégique pour l'économie nationale.

Demandes de renouvellement de licences de transport routier : Jovena et Vivo Energy

Les entreprises Jovena Madagascar et Vivo Energy Madagascar, figures majeures de la distribution de carburants dans le pays, ont déposé des demandes de renouvellement

de leurs licences de transport routier d'hydrocarbures.

Jovena dispose d'une flotte de 331 camions-citernes, assurant une large couverture du territoire national, tandis que Vivo Energy opère avec 77 camions-citernes spécialisés dans le transport sécurisé de produits pétroliers. Ces chiffres illustrent l'ampleur de leurs activités logistiques et l'importance du renouvellement de leurs autorisations pour garantir la continuité de l'approvisionnement en carburants.

Demande d'octroi de licence d'importation de lubrifiants : Société Tananarivienne d'Articles Réfrigérés (STAR Madagascar)

De son côté, STAR Madagascar, historiquement connue pour ses activités dans le secteur des boissons, a introduit une demande d'octroi de licence d'importation de lubrifiants. Cette initiative illustre la possibilité pour toute entreprise, quel que soit

son domaine d'activités, d'accéder légalement au marché des hydrocarbures dès lors qu'elle respecte les exigences réglementaires.

La STAR dispose déjà de trois grandes usines équipées pour le stockage et la gestion des lubrifiants, ce qui lui permettrait de structurer rapidement son activité dans ce segment si sa demande de licence est approuvée. Cette demande a été accordée. Cela témoigne non seulement d'une volonté de diversification, mais aussi de l'ouverture du secteur à de nouveaux entrants disposant des capacités techniques et logistiques requises.

Projet d'installation de stations-service compactes dans les districts dépourvus de points de vente

Le Premier Ministre Ntsay Christian a convié à Mahazoarivo, le 23 janvier 2025 les représentants du Groupement Pétrolier de Madagascar (GPM) pour une réunion stratégique, en présence de deux membres du gouvernement. Objectifs : consolider la sécurité énergétique nationale et améliorer l'accès aux carburants sur l'ensemble du territoire.

Aux côtés du Chef du gouvernement, la Ministre de l'Économie et des Finances, Rabarinirinarison Rindra, et le Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Jean-Baptiste Olivier, ont pris part aux échanges, avec les représentants de la JIRAMA, de l'OMH, des Douanes et du Trésor Public.

Parmi les mesures phares discutées: l'installation, d'ici fin 2025, de stations-service compactes dans 38 districts encore dépourvus de points de distribution. Une avancée visant à réduire les inégalités territoriales et à favoriser l'accès aux produits pétroliers et le développement rural.

L'approvisionnement en fioul lourd par voie maritime pour Mahajanga et Tuléar a été également abordé, tout comme le partenariat stratégique entre la JIRAMA et le GPM pour alimenter les groupes électrogènes essentiels à l'électrification de nombreuses zones.

« Le pétrole est un enjeu national commun », a rappelé le Premier Mi-



Réunion PM - GPM
Source : Primature

nistre Ntsay Christian, appelant à un dialogue constant entre acteurs publics et privés pour bâtir un secteur énergétique plus équitable et résilient.

OMH : un contrôle permanent pour garantir la qualité et la quantité des produits livrés et la sécurisation des installations pétrolières

Dans le cadre de sa mission de régulation du secteur pétrolier aval, l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) assure un contrôle continu des infrastructures et services. À travers des inspections techniques régulières, l'OMH veille à la qualité des produits et à la sécurité des installations.

Chaque étape des activités d'approvisionnement fait l'objet d'un échantillonnage rigoureux : avant le déchargement des produits importés, pendant l'entreposage, le transport, et jusqu'à la distribution au niveau des stations-service. Les pompes de distribution de carburant sont également vérifiées pour garantir la fiabilité des volumes délivrés. En cas

de non-conformité, les équipements défectueux sont immédiatement mis hors service le temps de la remise en conformité.

Enfin, la surveillance de la sécurité des installations demeure rigoureuse afin de protéger les riverains et les usagers, tout en assurant la continuité de l'approvisionnement.

Toamasina : un nouveau dépôt de gaz bientôt opérationnel

Les travaux de construction du nouveau dépôt de gaz de Toamasina avancent de manière soutenue. L'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) a validé les essais de pression des deux réservoirs les 24 et 26 mai 2025 derniers, après l'achèvement de l'assemblage des tôles. Parallèlement, les travaux d'installation des tuyauteries reliant le dépôt au port de déchargement sont en cours de finalisation. Selon un

représentant de Vitogaz, l'entrée en service est programmée pour novembre 2025.

D'une capacité totale de 3 200 m³ (soit 1 500 tonnes), cette nouvelle infrastructure renforcera durablement la sécurité d'approvisionnement en gaz butane à Madagascar, répondant ainsi à une demande croissante des ménages et des entreprises.



Chantier Dépôt de Gaz de Toamasina
Source: OMH

OQ Trading renouvelle son contrat de fournisseur de carburants de la Grande île jusqu'en mai 2026

Le contrat d'approvisionnement du pays en produits blancs (SP 95, DPK et Gasoil) pour la période de juin 2024 à mai 2025 touche à sa fin. Pour rappel, ce marché a été attribué à la société OQ Trading à la suite des dépouillements des offres reçues en mars 2024.

L'appel d'offre relatif à l'approvisionnement de juin 2025 à mai 2026 a été lancé par le Groupement Pétrolier de Madagascar (GPM) en début d'année. La séance d'ouverture des plis s'est déroulée le 26 mars 2025. Dix (10) soumissionnaires ont été retenus. Après évaluation, l'adjudi-

cataire du marché reste OQ Trading. Le contrat d'importation table sur 829 057 tonnes métriques (TM) avec des volumes respectifs de 617 973TM pour le Gasoil (GO), 57 197TM pour le Kérosène et Pétrole Lampant (DPK) et 153 897TM pour le Supercarburant (SP 95).

Carburants : l'État Malagasy mise sur un ajustement automatique des prix

Depuis le 18 janvier 2025, L'Etat Malagasy a officiellement mis en place le **Mécanisme d'Ajustement Automatique des Prix** (MAAP) pour encadrer les tarifs des carburants. Une réforme ambitieuse qui vise à préserver le pouvoir d'achat, rationaliser les dépenses publiques et répondre aux exigences de ses partenaires financiers.

Un changement dicté par les réalités économiques

En instaurant le MAAP, le gouvernement malagasy souhaite instaurer une **gestion plus équitable et transparente** des prix des carburants, tout en **limitant les chocs** pour les consommateurs.

L'objectif est clair : faire face à la volatilité des marchés internationaux tout en respectant les conditions imposées par le FMI pour bénéficier de ses programmes d'aide au développement (FEC et FRD).

Un calcul basé sur les cours mondiaux... avec un décalage

Le prix à la pompe est désormais ajusté chaque mois selon une formule bien définie. Elle prend en compte : les **cours internationaux**

du pétrole du mois M-2 (deux mois avant), le **taux de change** du même mois, les **frais logistiques** (stockage, transport, distribution), et l'ensemble des **taxes et redevances** en vigueur.

Pourquoi M-2 ? Parce que Madagascar importe 100 % de ses produits pétroliers. Et entre la commande et la distribution effective sur le territoire, il s'écoule environ **45 jours**. Résultat : les prix affichés à la pompe aujourd'hui reflètent ceux des marchés internationaux... d'il y a deux mois.

Influences planétaires

Les fluctuations des prix ne dépendent pas uniquement de l'offre et de la demande. Elles sont aussi influencées par des facteurs exogènes tels que : les **crises géopolitiques** (guerre en Ukraine, tensions sino-américaines), les décisions de l'**OPEP+** concernant les quotas de production, l'évolution de la **demande mondiale**, notamment en Chine, aux États-Unis et en Inde, et les **événements climatiques extrêmes**, de plus en plus fréquents.

Autant d'éléments qui rendent le marché du pétrole particulièrement instable et imprévisible.

Un mécanisme aux effets progressifs

Le MAAP permet de faire des **ajustements maîtrisés**. Il prévoit une **bande de fluctuation de ± 200 Ar/ litre** afin d'absorber les hausses ou les baisses sans provoquer de choc brutal pour les consommateurs.

Ce système vise aussi à **réduire progressivement les subventions étatiques** sur les produits pétroliers et à rapprocher les prix de leur **réalité économique**. Par ailleurs, l'application du MAAP est aussi un des moyens pour lutter contre les ventes illicites de carburants grâce à la réduction progressive de l'écart de prix entre le Gasoil et le Pétrole Lampant.

Une plus grande transparence

L'autorité malagasy trouve donc dans l'application du MAAP un outil de régulation efficace qui donnera de la matière dans la politique énergétique en pronant la cohérence, la stabilité et l'apurement des passifs dans les finances publiques, tout en renforçant la confiance des bailleurs de fonds. Une démarche audacieuse certes, mais dont les retombées seront non négligeables pour tout le secteur.

Evolution des Prix à la pompe de janvier à juin 2025 (Ariary/L)

	Décembre 2024	18/01/2025		05/02/2025		05/03/2025		05/04/2025		05/05/2025		01/06/2025	
		Ajustement	Prix après ajustement	Ajustement	Prix après ajustement	Ajustement	Prix après ajustement	Ajustement	Prix après ajustement	Ajustement	Prix après ajustement	Ajustement	Prix après ajustement
Supercarburant (SP 95)	5900	-200	5 700	-200	5 500	-180	5 320	-	5 320	+190	5 510	+10	5 520
Pétrole Lampant (PL)	2430	-	2 430	+200	2 630	+200	2 830	+200	3 030	+200	3 230	+200	3 430
Gasoil (GO)	4900	-140	4 760	+130	4 890	+80	4 970	-	4 970	+200	5 170	-70	5 100

Evolution des prix de produits pétroliers de janvier à juin 2025

Source : OMH

OMH : contrôle mensuel des volumes déclarés par les Distributeurs

Dans le cadre de ses missions d'inspection et de contrôles, l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) procède chaque mois à l'audit des volumes de carburants vendus, tels que déclarés par les quatre distributeurs agréés. L'article 5 dudit décret impose en effet la vérification et la validation des volumes commercialisés entre autres, dans les stations-service, les gros consommateurs et les activités de soutages.

Pour les stations-service en particulier, cet audit consiste à dresser le bilan de chaque station-service. Il s'agit essentiellement de comparer les chiffres déclarés par les distributeurs avec les ventes effectives enregistrées sur les index des pompes, dans les stations-service. Des contrôles sont ainsi effectués sur le terrain, selon un échantillonnage ciblé. Toutes les Délégations Régio-

nales de l'OMH sont mobilisées pour garantir une couverture nationale.

Au terme du processus, le Régulateur notifie les volumes définitifs aux distributeurs. La finalité est de s'assurer de la fiabilité des données transmises, éléments essentiels dans le calcul des prix à la pompe et également des ajustements automatiques des prix.

L'OMH s'engage pour un Madagascar plus vert

Le vendredi 28 mars 2025, l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) a activement participé à une journée de reboisement organisée par le Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures à Behenjy, dans le Fokontany Ambohidrano Sud, région de Vakinankaratra.

Trois mille jeunes plants ont été mis en terre durant cette opération, menée dans le cadre de la campagne nationale pour reverdir Madagascar. En tant qu'organisme public sous tutelle technique du ministère, l'OMH confirme ainsi son engagement en-

vers les actions environnementales, en lien avec la vision du Président de la République.

Cette initiative s'inscrit sous le thème « Les forêts, garantie de l'eau et de l'énergie », soulignant l'interdépendance entre la nature et les ressources vitales du pays.

Par cette action symbolique et concrète, l'OMH affirme son rôle dans la construction d'un avenir durable, en harmonie avec les objectifs de développement environnemental de Madagascar.



Représentants de l'OMH ainsi que le ministre du MEH au reboisement du 28 mars 2025
Source : OMH

Lutte contre la vente illicite de lubrifiants : le MEH, l'OMH, et la Douane unissent leurs forces

Une réunion conjointe s'est tenue à l'IT Station Behoririka, le mardi 25 février 2025 entre trois institutions clés : le Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH), et la Direction Générale des Douanes (DGD). Au cœur des échanges : la lutte contre la vente illicite de lubrifiants sur le marché local.

Cette première rencontre a permis d'examiner l'arrêté n°5003-2004 du 08/03/04 en vigueur régissant l'importation de lubrifiants, qu'elles soient destinées à un usage automobile ou industriel. Face à la prolifération de circuits parallèles, les parties

prenantes ont débattu des mesures urgentes à adopter pour freiner les ventes non autorisées.

Ces pratiques illicites fragilisent la concurrence, portant préjudice aux importateurs et distributeurs titulaires de licence. Un constat partagé par l'ensemble des participants.

La réunion a également mis en lumière l'urgence d'une meilleure coordination inter-institutionnelle, d'un suivi rigoureux du marché, du partage de données statistiques fiables, et d'une harmonisation des méthodes de travail.

D'autres rencontres sont déjà envisagées, avec pour objectif : renfor-



Réunion sur la régulation d'importation d'huiles moteur du 25 février 2025

Source : OMH

cement de cette synergie naissante et mise en place des stratégies communes afin d'assainir durablement le secteur.

Madagascar lance la mise en œuvre de son Pacte National Énergétique

Une réunion de coordination s'est tenue le 1^{er} avril 2025 à l'Hôtel Carlton Anosy, rassemblant le Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), les partenaires techniques et financiers, les représentants du secteur privé ainsi que les acteurs du monde de l'énergie. Cette rencontre fait suite au sommet M300 de Dar Es Salam (Tanzanie), où Madagascar a signé son « Pacte National Énergétique », marquant un engagement fort en faveur d'un développement énergétique durable.

L'objectif central de ce pacte est de doubler le taux d'accès à l'électricité d'ici 2030, en s'appuyant principalement sur la promotion des énergies renouvelables. Ce projet s'aligne sur l'Objectif de Développement Durable n°7 (ODD7), qui vise un accès univer-

sel à une énergie propre, fiable, moderne et à un coût abordable.

Le financement du Pacte est structuré comme suit : 10 % seront pris en charge par le gouvernement malagasy, 30 % par les partenaires internationaux et 60 % par le secteur privé. Des institutions telles que l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), SEforALL, l'Union Européenne et le FMI ont exprimé leur soutien au programme M300.

Des représentants du secteur privé, dont ceux de Madagascar Renewable Energy Association (MAREA) et de Madagascar Clean Cooking Initiative (MCCI), ont également pris part à la réunion, démontrant une mobilisation conjointe. Le



Réunion du 1er avril 2025 au Carlton Anosy
Source : OMH

Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, M. Jean-Baptiste Olivier, ainsi que les représentants résidents de la Banque Mondiale et de la BAD, ont honoré de leur présence cet atelier stratégique.

Robin Carletti prend les rênes de Jovena Madagascar

Donald Emerant, Directeur Général de Jovena Madagascar de janvier 2023 à mars 2025, passe le relais à Robin Carletti. Ce dernier, ancien directeur financier de Jovena, possède une solide expérience acquise chez OLA Energy à La Réunion et AMI Worldwide

à Dubaï et Johannesburg. Spécialiste des restructurations et de la transformation digitale, Carletti a dirigé des équipes multiculturelles et géré d'importants portefeuilles, ouvrant ainsi une nouvelle phase pour Jovena. (Source Jovena)

Galana relance la carte MAKI

Galana Madagascar lance sa carte MAKI, destinée aux particuliers et flottes professionnelles, offrant un moyen de paiement sécurisé dans l'ensemble de son réseau de 73 stations-service. Disponible en format prépayé ou post payé, elle

permet d'acheter carburants, lubrifiants, gaz, services de boutique et entretien, tout en offrant un suivi détaillé des dépenses. En bonus, elle inclut un service de dépannage et remorquage 24h/24, 7j/7, dans un rayon de 150 km.

Infractions pétrolières : l'OMH durcit le ton

L'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH) intensifie sa lutte contre les pratiques illicites dans le secteur des hydrocarbures. Ces dernières semaines, plusieurs enquêtes et poursuites judiciaires ont été engagées à travers le pays.

À Antananarivo, pas moins de 30 fûts de produits pétroliers, notamment du liquide de frein et de la graisse, ont été saisis. Ces substances, importées illégalement et entreposées dans un site non conforme, étaient proposées à la vente en toute illégalité.

À Toamasina, une autre affaire a abouti au dépôt d'une plainte pour stockage illicite et commercialisation non autorisée de carburants.

Toujours dans la capitale, une nouvelle opération a permis la saisie de carburants stockés illégalement, et a abouti aux destructions des produits saisis suite à une ordonnance du tribunal de première instance. Une réunion a rassemblé les prestataires agréés pour définir les modalités de traitement ou de recyclage des hydrocarbures non conformes.



M. Robin Carletti, nouveau Directeur Général de Jovena Madagascar
Source : Jovena Madagascar

La destruction a été effectuée le 17 février 2025.

En outre, une affaire de frelatage impliquant 24 prévenus, poursuivis pour transport, stockage et distribution illégaux, a été síté devant le tribunal.

Face à la recrudescence de ces pratiques illégales, l'OMH appelle à une vigilance accrue et à une meilleure coordination entre les autorités. Objectif : endiguer ces infractions qui menacent à la fois la sécurité publique et l'environnement.

Pétrole : l'OPEP révisé à la baisse ses prévisions de demande pour 2025

Dans son rapport mensuel publié le 14 avril 2025, l'OPEP a abaissé sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2025, passant de 1,4 à 1,3 millions de barils par jour (mb/j). Ce réajustement est notamment lié aux nouveaux droits de douane annoncés par les États-Unis, qui pèsent sur la consommation dans les pays de l'OCDE.

La demande devrait désormais atteindre 105,05 mb/j en 2025. Après une croissance de 1,3 mb/j au premier trimestre, elle ralentirait à 1,1 mb/j au second, avant de rebondir au troisième (1,5 mb/j). La croissance serait principalement tirée par la Chine et l'Inde.

L'OPEP anticipe une contraction de la demande en Amérique et en Europe au deuxième trimestre. Pour 2026, les prévisions sont également revues à la baisse, à 1,3 mb/j, avec une demande mondiale estimée à 106,33 mb/j.

Source : <https://www.connaissancedesenergies.org>



Photo d'illustration

Equipe de Rédaction :

Raveloson Cydolain
Ratovondrahona Ranto
Sylvain Marie Hélène
Ralamboosa Mamitiana
Ravelontsoa Sylvie Apia
Rabenoely Fanilo Nomena
Rakotonirina Anjaralova
Tamony Bruno

CONTACTS:

Immeuble ex-Solima, 26 rue Ranarivelo Behoririka – BP 7598
Antananarivo 101 – Madagascar

☎ (261) 22 227 97/98

📞 (261) 34 05 227 97/ (261) 32 05 005 26

🌐 www.omh.mg ✉ omh@omh.mg

Antsiranana

6, Rue Lafayette Antsiranana (201)

📞 : 032 05 005 99

✉ : parfait.ramarohajaina@omh.mg

Fianarantsoa

Lot 175B/3603 Antarandolo Fianarantsoa (301)

📞 : 032 07 463 75

✉ : drfomh@moov.mg

Mahajanga

01 rue Henri Palu, Mahajanga Be Mahajanga (401)

📞 : 032 02 665 91 / 032 05 463 14

✉ : drmomh@moov.mg

Toamasina

Boulevard de l'ivondro Anjoma Toamasina (501)

📞 : 032 07 463 80

✉ : draomh@moov.mg

Toliara

Ankilimarahatse en face Station Total Toliara (601)

📞 : 032 04 768 75

✉ : druomh@moov.mg